

N/réf. SMI/MBD/DMT
Affaire traitée par M. Buard / D. Magnenat

Lausanne, le 7 mars 2018

**Information destinée aux municipalités du canton et aux
responsables des naturalisations dans les communes**

Test des connaissances élémentaires – questions locales

Mesdames et Messieurs les Secrétaires municipaux,
Mesdames et Messieurs les responsables communaux en matière de naturalisation,
Mesdames et Messieurs,

L'arrêté de mise en vigueur de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (nLDCV), adoptée le 19 décembre 2017 par le Grand Conseil, est imminent. Or, l'article 18 nLDCV prévoit que la commune évalue la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse et dans le Canton de Vaud, notamment par le biais d'un test écrit permettant d'évaluer les connaissances du requérant sur les particularités géographiques, historiques, politiques et sociales tant au niveau Suisse et cantonal que local.

Comme indiqué dans notre newsletter du 20 décembre 2017, le Service de la population (SPOP) mettra à disposition des communes vaudoises une liste de questions à choix multiples (QCM) pour les niveaux fédéral et cantonal.

S'agissant des questions dites locales, il appartenait à chaque commune vaudoise de préparer jusqu'au 31 janvier 2018 un panel de 32 questions locale à choix multiples, réparties également entre les quatre matières : géographie, histoire, politique et sociale. Conscients que l'élaboration du QCM prend du temps et que plusieurs communes attendaient de pouvoir assister aux séances d'information donnée par le service à Rumine, le délai a été prolongé à fin février 2018.

Nous tenons en premier lieu à remercier toutes les communes qui nous ont fait parvenir leurs questions/réponses locales. Comme le mentionne notre accusé de réception, nous sommes en train de prendre connaissance des documents transmis. Toutefois, à ce jour, de nombreuses communes ne nous ont pas envoyé le panel souhaité. Or, nous veillons à ce que la mise en œuvre de la nLDCV puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, ce qui implique notamment de valider les QCM de 309 communes vaudoises, afin que les candidats à la naturalisation puissent s'entraîner correctement en vue du test qui se déroulera dans la phase communale.

Dès lors, nous vous demandons de nous retourner par courriel un panel de 32 questions/réponses, sur la base du modèle annexé uniquement, d'ici au 31 mars 2018 dernier délai, comme suit :

- le panel doit contenir **32 questions locales** (8 questions de géographie, 8 questions d'histoire, 8 questions politiques et 8 questions sociales) ;
- plusieurs sources d'inspiration sont envisageables : questionnaire des auditions, site internet communal, supports de présentation de la commune (p. ex : FAO) ;
- pour chacune des 32 questions, il convient d'indiquer **4 réponses à choix** (1 exacte et 3 erronées) – il n'est pas envisageable de prévoir plusieurs réponses exactes par question ;
- il convient d'indiquer clairement quelle est la réponse exacte parmi les quatre propositions ;
- la formulation des questions et des réponses ne doit pas induire volontairement le requérant en erreur et doit être sans ambiguïté ;
- la rédaction des questions et des réponses doit se faire idéalement dans un niveau de français entre A2 ; (voir l'explicatif des niveaux de langue sur le [site fide-info.ch](http://site.fide-info.ch))
- il est impératif que l'envoi au SPOP des 32 questions/128 réponses se fasse par courriel (info.naturalisation@vd.ch) en format Word sur la base du canevas ci-annexé, incluant des exemples.

Le QCM final, composé de 160 questions, établi tant par le SPOP que par les communes, sera public et tout candidat pourra à termes y accéder afin de s'entraîner en vue du test. Ce dernier ne pourra par ailleurs être composé que des questions-réponses issues de la liste mise à disposition par le SPOP et la commune de domicile du candidat. De plus amples informations vous seront transmises ultérieurement pour la mise en place du test lui-même.

Nous vous remercions vivement pour votre collaboration ainsi que votre investissement dans la mise en œuvre de cette nouvelle législation et vous adressons, Mesdames et Messieurs les Secrétaires municipaux, Mesdames et Messieurs les responsables communaux en matière de naturalisation, nos salutations distinguées.



Stève Maucci
Chef de service

Annexe : canevas du test des connaissances élémentaires

Pour information :

Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM)
Service des communes et du logement (SCL)
Union des communes vaudoises (UCV)
Association des communes vaudoises (AdCV)
Préfectures
Archives cantonales